

**Séance régulière du conseil d'établissement
des Étoiles-Filantes
tenue le mercredi 18 mars 2026 à la salle du personnel à 18h30**

Présences :

Parents :	Personnel :	Public :	Autres :
Caroline Beaudoin Benjamin Daigle David Mercier Virginie Vachon	Annie Boismenu Amélie Desjardins Caroline Renaud Nancy Rhéaume Karine Beaulieu	Aucun public	Amély Lapierre, stagiaire Amélie

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, monsieur David Mercier, ouvre l'assemblée. Il est 18h34.

2. Parole au public

Aucun public présent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président, monsieur David Mercier, fait la lecture de l'ordre du jour.

Ajout du point suivant :

Au point 6 : Grille horaire (Karine Beaulieu).

Il est proposé par madame Virginie Vachon D'ADOPTER l'ordre de jour tel que modifié.

Adopté

Résolution n° CE-2526-31

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 février 2026 et séance extraordinaire du 18 février 2026

Le président, monsieur David Mercier, présente sommairement les procès-verbaux, ceux-ci ayant été rendus disponibles au préalable.

Il est proposé par madame Caroline Renaud D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 4 février 2026, tel que rédigé.

Adopté

Résolution n° CE-2526-32

Il est proposé par madame Caroline Renaud D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2026, tel que rédigé.

Adopté

Résolution n° CE-2526-33

5. Grille-matières

La direction de l'école, madame Karine Beaulieu, présente la grille-matières pour l'année scolaire 2026-2027. Il n'y a aucun changement.

Il est proposé par madame Virginie Vachon D'ADOPTER la grille-matières pour l'année scolaire 2026-2027.

Adopté

Résolution n° CE-2526-34

6. Grille horaire

La direction de l'école, madame Karine Beaulieu, fait la présentation de la grille horaire 2026-2027.

Il y a un changement de 3 minutes qui a été déplacées.

Il est proposé par madame Virginie Vachon D'ADOPTER la grille horaire 2026-2027 avec les modifications apportées.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-35

7. Règles de fonctionnement du SDG 2026-2027

ATTENDU que, conformément à l'article 77.2 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil d'établissement doit adopter, sur la base de la proposition de la direction de l'école, les règles de fonctionnement du service de garde, établies en conformité avec les modalités d'organisation convenues avec le centre de services scolaire en vertu de l'article 256 LIP;

ATTENDU que, conformément à l'article 4 du *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*, un document dans lequel sont clairement établies les règles de fonctionnement du service de garde doit être remis au parent de l'élève qui y est inscrit, au moment de l'inscription et chaque fois qu'une modification y est apportée;

ATTENDU que les règles de fonctionnement adoptées par le conseil d'établissement doivent être conformes aux orientations la *Politique organisationnelle des services de garde du CSSMI* (SEJ-18);

ATTENDU que les contributions financières déterminées dans les règles de fonctionnement pour les différents types de fréquentation doivent être conformes à la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08);

ATTENDU que les règles de fonctionnement doivent être conformes au modèle proposé par le CSSMI;

ATTENDU les discussions que le conseil d'établissement a eues au sujet du fonctionnement du service de garde en respect des besoins et de la réalité de leur milieu;

Il est proposé par madame Virginie Vachon

D'ADOPTER les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2026-2027, qui sont déposées en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Il est proposé par madame Virginie Vachon D'ADOPTER les Règles de fonctionnement du SDG 2026-2027 tel que modifiées.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-36

8. Sondage élèves au printemps

Aucun changement, le même que l'année dernière.

Il est proposé par madame Virginie Vachon D'APPROUVER le sondage aux élèves.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-37

9. Traiteur

La direction de l'école, madame Karine Beaulieu, propose de trouver un nouveau traiteur pour la prochaine année scolaire. Les membres acceptent cette proposition.

10. Approuver les sorties et les coûts facturés aux parents

La direction de l'école, madame Karine Beaulieu, présente la programmation des activités éducatives de l'école à l'extérieur des locaux ou qui nécessitent un changement à l'horaire régulier de l'école pour l'année en cours et les coûts facturés aux parents pour celles-ci, s'il y a lieu.

Niveau/groupe	Date	Activité	Lieu	Coût facturé aux parents	Transport
Tous les élèves de l'école	15 mai 2026	Les mots s'animent	À l'école	3,85 \$/élève fonds spéciaux	Aucun

Pour l'activité Les mots s'animent nous avons reçu une subvention de 1 500 \$.

Il est proposé par madame Virginie Vachon D'APPROUVER la programmation des activités éducatives de l'école à l'extérieur des locaux ou qui nécessitent un changement à l'horaire régulier de l'école pour l'année en cours et les coûts facturés aux parents pour celles-ci.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-38

11. Fonds spéciaux

Présentation des fonds spéciaux à jour.

a) Suivi campagne de financement Tout en pot

Les fonds amassés serviront à payer une partie de l'activité Les mots s'animent et la location de jeux gonflables pour la fête de fin d'année.

b) Marché du printemps

On laisse tomber cette campagne pour cette année.

Autres suggestions intéressantes de campagne : orthographe-o-thon, film/popcorn et location du gymnase (promouvoir).

12. Parole à :

- Le président :
- Représentante au comité de parents : Présentation du rôle des parents dans les comités et les différents sous-comités. Contribution demandée aux écoles pour le gala reconnaissance des bénévoles. Il serait

intéressant d'organiser le gala dans une école du CSSMI afin de mettre en valeur les écoles du CSSMI et leurs élèves.

- À la direction : Présentation aux membres d'une vidéo fait par le comité encadrement sur les règles vedettes de l'école. Les élèves accumulent des étoiles et la prochaine activité récompense aura lieu le 20 mars. Les bulletins sont disponibles.
- Au personnel de l'école : Il y aura des rencontres de parents pour les élèves avec un plan d'intervention ou dont les notes sont plus basses. Belle semaine pour les olympiades. Merci à IGA pour la commandite de galettes. Le festival de badminton a été amusant. Nous saurons la clientèle pour l'année scolaire 2026-2027 le 2 avril prochain. Les classes TSA seront dorénavant nommées classe ACCES (Soutien aux apprentissages des compétences sociales et de la communication dans un environnement structuré).
- Au SDG : Il y aura une journée pédagogique le 24 mars prochain et la thématique sera : la pêche.

13. Correspondance

14. Varia

15. Levée de l'assemblée

Le président, monsieur David Mercier, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par madame Virginie Vachon DE LEVER la séance à 19h47.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-39

Le président
David Mercier

La directrice
Karine Beaulieu

La secrétaire
Nancy Rhéaume